



## **BAC MAJESTIC MET EN ŒUVRE UN REGROUPEMENT D' ACTIONS A RAISON D'UNE ACTION NOUVELLE POUR CINQUANTE TROIS ACTIONS ANCIENNES**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue le 19 mars 2013, a approuvé le regroupement de 53 (cinquante-trois) actions BAC MAJESTIC cotées sur NYSE Euronext à Paris (Code ISIN : FR0010973487 ; BST) et d'une valeur nominale de 0,10 euro en 1 (une) action nouvelle d'une valeur nominale de 5,30 euros et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre cette décision. Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 19 mars 2013, a décidé que le regroupement des actions interviendrait le jeudi 4 avril 2013, date à laquelle seront cotées les nouvelles actions BAC MAJESTIC sous le nouveau code ISIN FR0011451186.

A l'issue du regroupement, le capital social de la Société sera composé de 78 021 actions nouvelles de 5,30 euros de valeur nominale chacune, la société MILLIMAGES, actionnaire majoritaire de la société renonçant au regroupement de 3 de ses actions.

Cette opération, sans impact sur la valeur des titres BAC MAJESTIC détenus en portefeuille par les actionnaires, vise d'une part à mettre le nominal des actions en cohérence avec le cours de bourse, et d'autre part à renforcer son image en sortant de la catégorie des « penny stocks ».

Un avis relatif à cette opération sera publié par NYSE Euronext. Un avis relatif au regroupement d'actions est publié ce jour au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.

Le regroupement sera effectué en procédure d'office, la conversion étant réalisée automatiquement par les intermédiaires financiers pour chaque lot de 53 (cinquante-trois) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auraient pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles devront faire leur affaire personnelle de l'achat ou de la vente de leurs actions anciennes formant rompus et devront demander l'échange de leurs actions anciennes auprès de CACEIS Corporate Trust.

Les actions non regroupées seront transférées sur le compartiment des valeurs radiées de NYSE Euronext à Paris (CVRMR) où elles resteront cotées jusqu'au 6 avril 2015.

Seul le regroupement d'actions anciennes disposant chacune d'un droit de vote double du fait de leur inscription nominative depuis deux (2) ans au moins, au nom du même actionnaire donnera droit à des actions nouvelles disposant d'un droit de vote double, étant précisé que lors du regroupement d'actions anciennes inscrites au nominatif depuis moins de deux (2) ans, l'action nouvelle ainsi créée conserve une ancienneté d'inscription au nominatif calculée sur la plus récente des dates d'inscription au nominatif des 53 actions anciennes regroupées.

A partir du 9 avril 2015, les actions nouvelles non réclamées par les ayants droit seront vendues en bourse et le produit net de la vente sera tenu à leur disposition pendant dix ans sur un compte bloqué ouvert auprès de CACEIS Corporate Trust. A l'expiration du délai de dix ans, les sommes revenant aux ayants droits seront versées à la Caisse des Dépôts et Consignations et resteront à leur disposition sous réserve de la prescription trentenaire au profit de l'État.

---

### **A propos de BAC MAJESTIC**

BAC MAJESTIC est un acteur majeur de l'industrie cinématographique française. Distributeur multimandat et multilabel, son activité s'organise autour de 4 métiers principaux : la distribution en salles de cinéma, la distribution de son catalogue aux télévisions (280 films environ), l'édition de son catalogue en vidéo/DVD (257 films) et la vente de films à l'international. 15 films labellisés Bac ont obtenu la palme d'or et/ou le Grand prix du Jury à Cannes

---

**BAC MAJESTIC**  
Info Actionnaires  
www.bacfilms.com  
Compartiment C, NYSE Euronext Paris  
Code ISIN : FR0010973487

**ATOUT CAPITAL**  
Mélanie Bonanno  
melanie.bonanno@atoutcapital.com  
Tél : 01 56 69 61 81  
Laure Ravel d'Estienne  
laure.ravel@atoutcapital.com  
Tél : 01 56 69 61 87

**ACTIFIN**  
Nicolas Meunier  
nmeunier@actifin.fr  
Tél : 01.56.88.11.11

